

**STDF – FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONS POUR
LA RÉALISATION DE PROJETS**

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) accorde des dons aux projets qui encouragent le respect des prescriptions internationales dans le domaine Sanitaire et Phytosanitaire (SPS). Les organisations admissibles peuvent présenter une demande de financement de projet au STDF en remplissant le présent formulaire. Les requérants peuvent demander jusqu'à 1 000 000 dollars EU pour des projets d'une durée maximale de trois ans.

Le Groupe de travail du STDF rend les décisions concernant les demandes de financement. Les types de projets suivants sont considérés favorablement:

- projets relatifs à l'identification, à l'élaboration et à la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris ceux qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles;
- projets liés aux travaux du STDF concernant des sujets transversaux d'intérêt commun;
- projets destinés à remédier à des contraintes SPS grâce à des approches régionales; et
- projets collaboratifs et interdisciplinaires axés sur l'interface/les liens entre la santé des personnes, la santé animale et la préservation des végétaux et le commerce et auxquels participent au moins deux partenaires ou autres organisations pertinentes.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur les critères d'admissibilité et autres prescriptions dans la *Note d'orientation pour la présentation de demandes de financement*, disponible sur le site Web du STDF (<http://www.standardsfacility.org/>). Veuillez lire la *Note d'orientation* avant de remplir le présent formulaire. Les demandes dûment établies devront être envoyées par courrier électronique (sous forme de documents Word) à l'adresse suivante: STDFSecretariat@wto.org.

Intitulé du projet	Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base de Maïs par les Aflatoxines au Burkina-Faso, Afrique de l'Ouest (ReCMA-BF)
Objectif	Développer la filière maïs en vue d'améliorer durablement sa contribution à la sécurité alimentaire, la qualité et les aspects nutritionnels, l'accès aux marchés, la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale
STDF (don)	US\$ 544 402
Etat (contrepartie décaissable)	US\$ 124 360
Etat (contrepartie non décaissable)	US\$ 45 000
PAM/P4P (assistance technique et appui logistique)	US\$ 59 100
CPF (contribution en nature)	US\$ 73 000
Budget total du projet	US\$ 845 862
Durée du projet	03 ans (mai 2019 – avril 2022)
Nom complet et coordonnées de l'organisation ou des organisations requérante(s)	Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC), Ministère en charge de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, 03 BP 5362 Ouagadougou 01, nakdieudonne2@yahoo.fr

	Confédération Paysanne du Faso (CPF), 672, Avenue du Président Maurice YAMEOGO, 01 BP 2978 Ouagadougou 01 cpf@fasonet.bf
Nom complet et coordonnées de la personne à contacter	OUEDRAOGO Dieudonné (DPVC) Email : nakdieudonne2@yahoo.fr PORGO Issoufou (CPF) Email : issouporgo@yahoo.fr ; cpf@fasonet.bf SODRE Soulemane (UNMO-CIR) Email : sodres_pierre@yahoo.fr
Ministère de tutelle	Ministère en charge du commerce

I. CONTEXTE ET RAISON D'ÊTRE

1. Pertinence au regard du STDF

L'objet de la demande est la sollicitation de don pour la mise en œuvre de projet qui encourage le respect des prescriptions internationales dans le domaine SPS. En effet, il s'agira de l'élaboration, de la formation des parties prenantes et autres acteurs de la filière maïs, la diffusion de bonnes pratiques avant, pendant la récolte et post-récolte du maïs en vue du respect du niveau maximal des aflatoxines dans le maïs destiné à l'exportation et à la consommation humaine. Il s'agira essentiellement de la prise en compte de la lutte intégrée (combinaison de méthode de lutte biologique et bonnes pratiques agricoles) pour améliorer la valeur marchande, sanitaire et nutritive du maïs par la réduction de la contamination aux aflatoxines. Le maïs ainsi produit pourra donc respecter les normes internationales, être compétitif et par conséquent peut être vendu sur divers marchés y compris les marchés internationaux. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités nationales et la communication en vue d'assurer un dialogue permanent entre les parties prenantes et autres acteurs dans le but final du changement de comportement. Enfin, il s'agira de l'implication des équipes pluridisciplinaires en vue du renforcement de la collaboration nationale. Tous ces efforts concourent à une amélioration de la santé des plantes, des animaux et celle des consommateurs.

Ces actions pourront être capitalisées, diffusées et reproduites dans d'autres pays de la région et au-delà où la contamination par les aflatoxines constitue un défi majeur. Ceci est conforme aux priorités de la Communauté Economiques de Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le cadre des questions stratégiques/émergentes dans la sous-région SO3 de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Résultat 3.1 : La résilience des ménages est renforcée et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique est réduite (ECOWAP2025/ RAIP-FSN 2016) et, plus important, l'objectif stratégique SO2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional ». De ce fait, ces actions contribueront également à l'atteinte des objectifs de la stratégie mondiale de sécurité alimentaire - Promouvoir une Afrique de l'Ouest résiliente et en sécurité alimentaire.

Les études préliminaires de diagnostic menées par USAID et l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) en 2012 sur la contamination du maïs produit au Burkina Faso par les aflatoxines ont montré des taux variants entre 3,4 - 636 µg/kg pour l'aflatoxine B1, la plus toxique et cancérigène et une moyenne de 67 µg/kg pour l'aflatoxine totale. Ces taux dépassent dans la plupart des cas le taux maximal acceptable au niveau international, ce qui ne facilite pas la mise en marché du maïs, et par conséquent une consommation locale exposant les populations à des dangers, d'où un problème de santé publique. Les institutions telles que le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaires (SONAGESS) qui achètent de grandes quantités de maïs auprès des producteurs agricoles procèdent souvent à des rejets de quantités importantes pour ces raisons de forte contamination par les aflatoxines. Par exemple, en 2012, le PAM a rejeté près de 2000 tonnes de maïs privant ainsi les producteurs d'un débouché commercial non négligeable. Cette situation entraîne la commercialisation de ces produits de

moindre qualité sur les marchés locaux moins lucratifs qui sont souvent informels, si bien que les producteurs agricoles n'obtiennent pas une bonne rémunération de leur production. De plus, ceci engendre une exposition des populations aux dangers des aflatoxines, alors un problème de santé publique.

Récemment, en 2016, la coopération danoise a diligenté une étude diagnostique sur les capacités des laboratoires à l'identification des aflatoxines. Cette étude a eu pour objectifs i) d'identifier et de répertorier les laboratoires d'analyses des produits agricoles au Burkina Faso ; ii) d'identifier les contraintes auxquelles les laboratoires sont confrontés dans la détermination des aflatoxines ; iii) d'avoir une idée sur le nombre de clients, demandeurs d'analyses des aflatoxines dans les produits agricoles, notamment dans le maïs ; iv) de proposer des pistes de solutions afin de remédier et prévenir les contraintes identifiées. Il ressort de cette étude que parmi les quatre laboratoires nationaux notamment Le Laboratoire national de sante publique (LNSP), l'Institut de recherche en science appliquée et technologie (IRSAT)/département de technologie alimentaire (DTA), le centre de recherche de toxicologie environnement et santé (LATES) et le centre de recherche en sciences biologiques alimentaires et nutritionnelles (CRSBAN) de l'Université de Ouagadougou, seul le LNSP a de capacités limitées et une expérience avérée dans l'analyse des aflatoxines dans le maïs.

L'examen des politiques commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2018 a constaté que la culture du maïs est en plein développement au Burkina Faso, et que les céréales occupent plus de 77% des superficies cultivées et représentent plus de 70% de la production totale. Le maïs est exporté principalement vers le Niger. L'exportation du maïs a connu des chutes entre 2014 et 2016.

De l'analyse de tout ce qui précède, il ressort les contraintes majeures énumérées dans la suite du document (confère paragraphe 2, ci-dessous). De plus, les hypothèses suivantes découlent de cette analyse :

- a. Le maïs produit au Burkina Faso est contaminé par les aflatoxines avant et après récolte
- b. Les sous-produits à base de maïs y compris les aliments pour animaux et farines destinées à l'alimentation des bébés sont contaminés par les aflatoxines
- c. La présence des aflatoxines dans le maïs produit au Burkina Faso impacte négativement le commerce national, régional et international
- d. Les parties prenantes de même que le public en général ne sont pas informés des dangers de la présence des aflatoxines dans les produits agricoles
- e. Les technologies de contrôle disponibles ne sont pas suffisamment diffusées au plan national
- f. Peu de recherche sur d'autres méthodes/techniques de contrôle sont entreprises par les institutions de recherche
- g. Le système national de surveillance est inefficace
- h. Il n'existe pas une méthode d'échantillonnage et d'analyse harmonisée de même qu'une réglementation nationale pour les aflatoxines

La mise en œuvre des actions proposées dans ce projet est donc nécessaire et permettra de contribuer à la résolution des contraintes identifiées et permettra de vérifier les hypothèses.

2. Contexte SPS et question/problème spécifique à résoudre

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole avec 86% de la population qui tire son revenu des activités agricoles. Ainsi, parmi les principales spéculations végétales (mil, maïs, sorgho, riz), le maïs occupe une place de choix. En effet, pour la campagne 2016-2017, le maïs a enregistré une production de 1 602 525 tonnes comparée à celle de 2015-2016 (1 469 612 tonnes) soit une progression de 9,04% et 12,52% respectivement par rapport à la campagne 2015-2016 et à celles des 5 dernières années. Cette croissance de la production du maïs vient confirmer les données de l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale commanditée par le Cadre Intégré Renforcé du Burkina en septembre 2007, qui stipulent que : « Pour de bonnes raisons, l'objectif historique de la production de céréales a toujours été la réduction du déficit céréalier national afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Toutefois, le constat actuel est que la production du maïs a progressé plus vite par rapport à la demande intérieure, au point qu'il y a maintenant des excédents de production, notamment les années où la pluviométrie est normale si bien qu'on a des raisons de penser que cette tendance va se poursuivre ». De plus, la demande en consommation du maïs dans

le pays notamment un milieu urbain est sans cesse croissante. Il faut aussi noter que de plus en plus le maïs produit localement fait l'objet de plus de transactions commerciales non seulement pour les besoins de consommation directe des citadins et des ruraux, de la transformation agroalimentaire et de l'alimentation des animaux d'élevage mais aussi de transaction régionale. En effet, il est également exporté vers certains pays voisins du Burkina Faso par les exportateurs de céréales et autres acteurs de la filière.

Malheureusement, le maïs produit localement est très souvent contaminé par les aflatoxines avec des doses dépassant dans la plupart des cas les limites régionales et internationales recommandées. Récemment, il a été reporté la contamination des aliments et aliments pour animaux par les aflatoxines avec le maïs comme l'un des produits agricoles très contaminés (plus de 50% des échantillons analysés sont contaminés) avec des taux variant entre 3,4 – 636 µg/kg pour l'aflatoxine B1, la plus toxique et cancérigène et une moyenne de 67 µg/kg pour l'aflatoxine totale (Warth et al., 2012). Cette situation serait due aux pratiques agricoles actuelles notamment celles liées à la production, la récolte et aux activités post-récolte ; ceci favorise l'infection et la prolifération des moisissures responsables de la production des aflatoxines. Il urge de mener des actions pour contrôler et maîtriser ce problème de la contamination par les aflatoxines dans le pays. Cette grave détérioration de la qualité de la denrée est méconnue de la majorité des acteurs de la filière ainsi que des consommateurs et du grand public qui consomment le maïs même contaminé à l'aflatoxine et s'exposant ainsi à de sérieux dangers sanitaires ; d'où un problème de santé publique. Aussi, cette mauvaise qualité du maïs n'est pas compétitive sur le marché international, par conséquent la commercialisation de ce type de produit de moindre qualité se limite aux marchés moins lucratifs qui sont souvent informels notamment national et régional, si bien que les producteurs agricoles n'obtiennent pas une bonne rémunération de leur production.

Une analyse de la revue documentaire de même que des consultations nationales fait ressortir les opportunités et contraintes suivantes :

Opportunités

- Production du maïs a progressé de façon exponentielle
- Consommation du maïs en croissance au plan national
- Forte demande du maïs au niveau du marché national et régional
- Forte utilisation du maïs dans l'industrie agroalimentaire et aliments pour animaux
- Forte demande du maïs par les institutions agissant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'humanitaire
- Existence d'un marché qui exige un produit de très bonne qualité : Programme Alimentaire Mondiale (PAM), Catholic Relief Service (CRS), Croix Rouge Burkinabé, Société Nationale des Gestions du Stock de Sécurité alimentaire (SONAGESS), industries agroalimentaires (brasseries, etc.) et aliments pour animaux
- Existence des structures d'inspection et de contrôles (pour faire les analyses des aflatoxines et autres paramètres physico-chimiques)
- Développement de solutions de lutte biologique naturelle contre les aflatoxines – **Aflasafe BF01**- et dont les tests ont montré des résultats excellents.
- La reconnaissance et l'enregistrement officiels du produit de lutte biologique « **Aflasafe BF01** » par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP)/Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) au cours de leur récente assise tenue le mois de mai 2017.
- L'élaboration d'une stratégie de commercialisation de **l'Aflasafe BF01**. Ce document comprend une analyse du marché, l'étude de faisabilité de la production et de la distribution locale ainsi que les mesures incitatives à prendre par les secteurs privés et publics en vue de sa vulgarisation.
- Existence de résultats de la contamination par les mycotoxines du sorgho cultivé dans les mêmes conditions que le maïs (Étude multicentrique OMS/FAO)
- Existence d'organisations paysannes structurées
- Existence de structures nationales et internationales travaillant sur la problématique de la gestion des aflatoxines
- Existence d'une structure nationale de normalisation et de structures de promotion des normes

Contraintes

- Pratiques agricoles pré et post récoltes actuelles non adaptées et favorisent l'infection par les moisissures toxigènes et la contamination par les aflatoxines
- Difficultés dans l'accès aux bonnes pratiques et technologies pouvant contribuer à la réduction de la contamination par les aflatoxines
- Méconnaissance /sous information par rapport à l'aflatoxine et ses effets négatifs sur la santé, la sécurité alimentaire et le commerce.
- Impacts négatifs de la présence des aflatoxines sur la sécurité sanitaire des aliments et la santé des consommateurs
- Faiblesse au niveau de la coordination/coopération au plan national
- Non disponibilité de kits rapides pour les analyses d'aflatoxines dans le maïs
- Faible capacité des ressources humaines qualifiées pour l'analyse et l'interprétation des données avec les méthodes analytiques validées telles que la chromatographie liquide à haute performance (UPLC), Chromatographie liquide couplée avec la spectrométrie de masse (LC-MS-MS).
- Coût élevé des analyses des aflatoxines dans le laboratoire national de santé publique (LNSP)
- Faible cadre réglementaire et normatif pour prendre en compte de manière spécifique le contrôle de l'aflatoxine tant dans l'alimentation humaine qu'animale

C'est pour tenter de résoudre les problèmes susmentionnés liés à la filière maïs au Burkina Faso, que la Confédération Paysanne du Faso (CPF) a soumis une requête au Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (STDF) de l'Organisation Mondiale du Commerce qui a accordé un don pour l'élaboration de projet (DEP) destiné à assister le Burkina Faso dans l'élaboration d'une proposition de projet intitulée: "Projet d'amélioration des pratiques paysannes de récolte et de traitement post-récolte pour réduire la contamination du maïs par l'aflatoxine au Burkina Faso" (STDF/PPG/566). Les solutions qu'apportera ce projet serviront pour d'autres filières (arachide, sésame, sorgho, niébé, piment, etc.) avec possibilités de modification et adaptation.

3. Liens avec les plans, politiques et stratégies de développement au niveau national/régional

Ce projet renforcera et participera aux stratégies et initiatives nationales dans le domaine SPS pour faciliter l'accès aux marchés internationaux. En effet, les actions de ce projet s'inscrivent dans la droite ligne des priorités de la CEDEAO dans le cadre des questions stratégiques/émergentes dans la sous-région dont notamment le résultat 3.1 relatif à la résilience des ménages est renforcée et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique est réduite (ECOWAP2025/RAIP-FSN 2016) et, plus important, l'objectif stratégique SO2, « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional ». De ce fait, elle contribuera également aux objectifs de la stratégie mondiale de sécurité alimentaire - Promouvoir une Afrique de l'Ouest résiliente et en sécurité alimentaire.

De plus, la Commission de la CEDEAO, avec le soutien du Partenariat pour le contrôle de l'aflatoxine en Afrique (PACA) hébergé par la Commission de l'Union africaine (AUC) et d'autres partenaires techniques et financiers, a élaboré un document de stratégie holistique "Plan d'Action de Lutte contre l'Aflatoxine (ECOACAP) pour les Etats membres de la CEDEAO". L'objectif global de l'ECOACAP est «d'améliorer le développement agricole, de protéger la santé publique et de faciliter le commerce international et sous-régional dans l'espace CEDEAO». De même, des plans d'investissement et d'action spécifiques aux pays ont été élaborés en Gambie, au Nigeria et au Sénégal. En outre, le Partenariat pour le contrôle des Aflatoxines en Afrique (PACA) a organisé en septembre 2015 une réunion des parties prenantes à travers un atelier régional sur «La revalorisation des chaînes de valeur de l'Afrique de l'Ouest par l'atténuation des aflatoxines». Récemment, un atelier régional de formation pratique CEDEAO-CILSS / PACA / USDA sur les protocoles d'échantillonnage et l'analyse pour l'aflatoxine a été organisé à Dakar au Sénégal en décembre 2017. Ceci a été rendu possible grâce au soutien financier de l'USDA et de l'USAID. De plus, la mise en œuvre des actions de ce projet permettra de renforcer les efforts de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) qui a travers les actions de recherche développement a mis au point le produit de lutte biologique « **Aflasafe BF01** » en utilisant des souches nationales de moisissures atoxinogènes qui permettent

de réduire la contamination de l'arachide et du maïs par les aflatoxines. Ce produit « **Aflasafe BF01** » a eu la reconnaissance et l'enregistrement officiels par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP)/Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) au cours de leur récente assise tenue au mois de mai 2017. Finalement, les actions de ce projet s'inscrivent dans la droite ligne du programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelles (PNIASAN) du Burkina Faso de même que le Programme régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEDEAO.

Au plan national, le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016 – 2020 qui est le référentiel national en matière de développement économique et social.

En effet, il contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques OS 3.1 « développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable » et OS 3.3 « promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents » de l'Axe 3 du PNDES qui vise à « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois ».

4. Programmes et projets passés, en cours et planifiés

Au niveau continental

Le Partenariat pour le contrôle des aflatoxines en Afrique (PACA) est une collaboration qui vise à protéger les cultures, les animaux et les humains des effets des aflatoxines. En luttant contre ces toxines, le PACA contribuera à améliorer la sécurité alimentaire, la santé et le commerce à travers le continent africain. La mission principale de PACA est de soutenir le développement agricole, protéger la santé des consommateurs et faciliter les échanges en catalysant, en coordonnant et en renforçant le contrôle efficace des aflatoxines le long des chaînes de valeur agricoles en Afrique.

PACA travaille dans des pays pilotes dont Malawi, Tanzanie, Uganda, en Afrique de l'Est et Australe ; Gambie, Nigeria et Sénégal en Afrique de l'Ouest. Dans ces pays, il a été développé et validé le plan d'investissement national pour des actions visant à contribuer à l'objectif global de PACA susmentionné. Il faut aussi noter la mise en place et le fonctionnement du comité national de coordination de même que d'un représentant pays. Les activités de PACA sont en cours d'exécution dans les pays pilotes.

Des stratégies de lutte biologique ont été développées, telles que les champignons atoxigéniques, qui concurrencent leurs souches/espèces étroitement apparentées, réduisant ainsi les niveaux d'aflatoxine dans les cultures. Cette technologie a été utilisée aux États-Unis pour réduire la contamination par les aflatoxines dans l'arachide, le maïs. Une approche similaire est utilisée et en vulgarisation en Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

Malheureusement, le Burkina Faso n'a pas encore bénéficié de façon spécifique d'une telle action de PACA et de ces partenaires. Par conséquent, la mise en œuvre des actions proposées.

Au niveau régional

La CEDEAO reçoit de l'USAID un soutien dans la conduite de sa politique agricole régionale (l'ECOWAP/PDDAA), en étendant les domaines d'appui à toutes les composantes du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (agriculture, élevage, pêche, exploitations forestière) et en s'impliquant à toutes les phases de ladite politique (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de projets et programmes). Aussi, toutes les catégories de parties prenantes (Commission, Etats, exploitants familiaux, entrepreneurs agricoles privés, acteurs de la société civile) sont les bénéficiaires.

Ce soutien a, entre autres, concerné, le processus de formulation de la seconde génération de PNIASAN axée sur les engagements de Malabo cherchant à (i) ré-adhérer fortement aux principes et valeurs de coopération participative, de partenariats inclusifs et de responsabilisation mutuelle, (ii) consolider les efforts de financement du processus PDDAA par l'allocation effective d'au moins 10% des ressources publiques à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la prise de mesures d'incitation à l'afflux massif d'investissements privés, (iii) éradiquer la faim à l'horizon 2025 par l'accélération

de croissance agricole, (iv) réduire la pauvreté de moitié, dans le même espace temporel, par le développement de chaînes de valeur propices à l'entrepreneuriat privé et suffisamment créatrices d'emplois rémunérateurs, (v) stimuler les échanges commerciaux à tous les niveaux (local, national, régional, continental et international) pour le triplement du commerce intra-africain dans le même horizon stratégique, (vi) renforcer la résilience des ménages et des systèmes productifs ruraux face aux chocs climatiques et autres aléas socioéconomiques, et (vii) opérationnaliser le principe de responsabilité mutuelle en procédant à la revue régulière des progrès réalisés.

Les autres champs d'action restent dans le cadre de ces défis de Malabo, en adressant spécifiquement l'engagement de la stimulation du commerce intra-régional. En faisant engager les départements de CEDEAO respectivement chargés du commerce et des douanes, d'une part, de l'industrie et de la promotion du secteur privé, d'autre part, prend pertinemment en compte l'exigence d'un dialogue intersectoriel pour faire face aux défis commerciaux (accroissement des volumes de produits échangés entre les 15 Etats Membres, et entre l'espace CEDEAO et les autres régions du continent) financier du processus ECOWAP/PDDAA (accroissement des volumes d'investissements privés).

En résumé, c'est un contexte de nécessité d'acquisition d'instruments opérationnels efficaces parce qu'aptes à améliorer les performances de l'ECOWAP/PDDA dans tous les domaines d'engagement investis par la Déclaration de Malabo.

En ce qui concerne les prévisions, il est attendu :

- De formuler et valider au moins 10 Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) de Haute Qualité en fin mars 2018.
- De renforcer la coordination et le pilotage de l'ECOWAP, pour une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficaces du Programme régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.
- D'améliorer les performances du processus d'intégration du marché agricole régional renforcé et de la stratégie de promotion des exportations de produits agricoles. A ce niveau, les performances suivantes sont prévues, entre autres :
 - Renforcer les capacités institutionnelles (Département Commerce, Douanes et Libre Circulation à assurer le suivi de l'application effective des instruments régionaux de promotion d'un marché agricole régional) ;
 - Renforcer les capacités du Département du Commerce, Douanes et Libre Circulation à contribuer à l'augmentation des exportations agricoles par la mise en valeur des opportunités offertes par les accords de coopération commerciale internationale ;
 - Consolider les capacités du Département de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé à contribuer au développement de chaînes de valeur dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
 - Développer les capacités du Département de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé à assurer le leadership dans l'harmonisation régionale des normes SPS et la réduction des Obstacles Techniques au Commerce (OTC) en Afrique de l'Ouest.

Les activités susmentionnées sont dans la phase de mise en œuvre au niveau régional.

Au niveau national

Au Burkina Faso, il y a eu la mise en œuvre de plusieurs initiatives dans les domaines SPS, de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et des populations. Les efforts de lutte contre l'aflatoxine dans la nourriture de l'Afrique continuent, avec la dernière étape étant la mise au point du produit biologique « AflaSafe BF01 ». À la mi-2017, le Burkina Faso est devenu le dernier pays avec sa propre version sur mesure d'AflaSafe disponible et prêt pour la commercialisation. Aflasafe BF01 a été approuvé pour une inscription complète par le Comité Sahélien des Pesticides du Comité Sahélien des Pesticides du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS, Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) lors de sa réunion de mai, la Plateforme d'incubation des entreprises de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) en tant que déclarant.

Les stratégies et politiques majeures en matière de sécurité alimentaire au Burkina Faso sont le Programme National du Secteur Rural (PNSR) et la politique nationale de sécurité alimentaire et

nutritionnelle (PNSAN). Le PNSR vise à contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une croissance économique forte, et à la réduction de la pauvreté tandis que le PNSAN lui se fixe pour objectif global d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à l'horizon 2025. Pour le développement des filières agricoles, le PNSR dans son sous-programme « promotion de l'économie agricole » prévoit des actions dans ce sens. En effet, le développement des filières prioritaires (riz, niébé, sésame, maïs, etc.), l'amélioration de la qualité des produits agricoles, l'amélioration des conditions de mise en marché des produits agricoles sont entre autres des actions prévues dans le PNSR en faveur des filières agricoles. Une stratégie nationale de développement des filières agricoles a été aussi élaborée en 2012 par la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du Ministère en charge de l'agriculture pour soutenir la mise en œuvre de ces programmes de développement. L'objectif global de cette stratégie est de développer les filières agricoles en vue d'améliorer durablement leur contribution à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale. Les filières prioritaires identifiées et promues dans la stratégie sont : sorgho, mil et maïs, riz, niébé, oignon, mangue, sésame, coton et manioc. Deux des quatre axes stratégiques de cette stratégie portent sur (i) l'accès aux technologies de production et de post-récolte (ii) l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles.

Par ailleurs, la DGPER/Ministère de l'Agriculture mène aussi des actions visant le développement, la validation et la vulgarisation de réglementation nationale pour la construction des magasins de stockage des produits agricoles. La mise en œuvre des actions proposées dans ce projet s'inscrit dans le cadre de cette stratégie.

5. Coopération au sein du secteur public ou entre le secteur public et le secteur privé

La requête vise dans une démarche novatrice « approche holistique et intégrée » le contrôle et la réduction de la contamination par les aflatoxines indexant la capacité d'appropriation et de gestion des principaux acteurs de la chaîne de valeur maïs que sont les producteurs agricoles, leur organisation faitière, les services d'encadrement de proximité tant publics que privés, de même que la plateforme des partenaires techniques et financiers.

C'est une opportunité pour que les services gouvernementaux (ABNORM, DGPV, LNSP, DGPER, etc.), les acteurs du privé (BRAKINA, etc.) les organisations de producteurs agricoles (CPF, ROPPA, FEPAB, UGCPA, etc.) et les partenaires techniques (PAM/P4P, OMS, FAO, IITA) et financiers (STDF, FAO, OMS, etc.) coordonnent leurs actions dans une démarche consensuelle pour lutter contre ce danger qui ne cesse de prendre des proportions inquiétantes.

Des consultations nationales pourront être organisées dans la perspective d'une coordination des actions, recensement des nouvelles contraintes liées à la chaîne de valeur et autres, etc. Des partenariats peuvent être aussi noués à travers des accords de coopération ou « memorandum of Understanding, MOU » qui définiront les cahiers de charges des parties prenantes :

- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)/P4P participera à la coordination du projet et apportera une assistance technique à la réalisation des activités confiées aux différents partenaires selon leurs compétences. Son expérience dans l'évaluation des risques et l'analyse des aflatoxines, le suivi-évaluation et la logistique dont il dispose serviront aux activités. Cette institution sera chargée de conduire l'étude d'évaluation de l'impact des actions du projet sur les bénéficiaires.
- Le ROPPA, IITA assureront la diffusion et la dissémination des résultats au niveau régional (Afrique de l'Ouest) auprès des plateformes nationales des organisations paysannes.
- La DPVC/DGPV, DGPER, CPF, assureront la diffusion et la dissémination des résultats au niveau national de même que l'appropriation par les bénéficiaires. Ceci, en collaboration avec la PAM/P4P, INERA, FEPAB, UGCPA.
- L'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM). Chargée de la mise en œuvre de la politique qualité en matière de Normalisation, de la métrologie, de l'Accréditation, d'Évaluation de la Conformité et de Promotion de la qualité, contribuera en matière d'élaboration de normes, d'évaluation de la conformité des produits et des Etablissements agroalimentaires, l'ABNORM aidera dans les formations prévues, la

promotion des systèmes de gestion de la qualité. L'ABNORM jouera un rôle dans la diffusion des informations sur les textes et nouvelles normes existant au niveau national, régional et international qu'elle aura en charge.

- Le laboratoire National de Sante Publique (LNSP) mettra à contribution son expérience dans l'analyse des aflatoxines et assurera toutes les analyses prévues dans ce projet, en collaboration avec ABNORM. Un sous échantillon des échantillons analysés (notamment des lots très contaminés et témoins, pourront être envoyés dans un laboratoire de référence (Biosciences Eastern and Central Africa (BecA), International Livestock Recherche Institute (ILRI), Nairobi, Kenya pour des tests de confirmation.
- L'OMS, l'ABNORM, la DGPER, la DGPV et les autres partenaires critiques du projet participeront aux formations prévues et à la promotion des systèmes de gestion de la qualité.

L'Union des groupements de Commercialisation des produits Agricoles, la SONAGESS, la BRAKINA, l'Association des aviculteurs, la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina, la FAO, l'OMS, le Centre de Recherche en Sciences Biologiques Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN), les promoteurs des PMI/PME, les ONG et/ou Associations des consommateurs serviront de relais dans la sensibilisation et la vulgarisation des bonnes pratiques.

6. Appropriation et engagement des parties prenantes

Les structures et institutions suivantes soutiennent cette requête :

1. L'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO/CIR)
2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA)
3. La Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC), Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
4. La Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques
5. La Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER) du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques
6. L'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
7. La Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPAB)
8. L'Union des Groupements de Commercialisation et de Production Agricoles (UGCPA)
9. Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
10. L'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'Artisanat
11. Le projet « Achats au Service du Progrès-P4P » du Programme Alimentaire Mondial (PAM)
12. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
13. Le Laboratoire National de Sante Publique (LNSP)
14. L'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA)
15. Les acteurs du secteur privé
16. Etc.

Les lettres de soutien sont jointes en annexe.

II. BUT, OBJECTIF, RÉSULTATS ET ACTIVITÉS (CADRE LOGIQUE)

7. But/Impact du projet

La présente requête vise à améliorer la sécurité sanitaire, le respect des normes internationales, l'accès aux marchés et l'accroissement des revenus des producteurs de maïs au Burkina Faso.

8. Bénéficiaires cibles

Les bénéficiaires finaux de la mise en œuvre efficace des actions proposées sont :

- Les acteurs principaux du secteur privé pourront s'approvisionner en maïs sain (taux d'aflatoxines respectant les normes internationales requises). Les organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire (PAM, SONAGESS, etc.) et les agro-industries/transformation (BRAKINA, SODEPAL, etc.) : Elles pourront s'approvisionner en maïs sain.
- Les petits exploitants agricoles de maïs : ils seront sensibilisés sur la problématique des aflatoxines ; formés sur le paquet technologique notamment les bonnes pratiques agricoles pour réduire la contamination (techniques de récolte, triage, séchage, emballage, stockage, etc.) de même que l'utilisation et la bonne application de *Aflasafe BF01*. Ils pourront avoir une amélioration substantielle de leur revenu après production et vente du maïs de bonne qualité. Il est envisagé environ 5,000 producteurs formés avant la fin du projet.
- Les collecteurs, les grossistes, les commerçants : ils seront sensibilisés sur la problématique des aflatoxines ; formés sur les bonnes pratiques de séchage et de stockage pour réduire la contamination (techniques de récolte, triage, séchage, emballage, stockage, etc.).
- Les agents d'encadrement/service de vulgarisation : ils seront sensibilisés sur la problématique des aflatoxines ; formés sur le paquet technologique notamment les bonnes pratiques agricoles pour réduire la contamination (techniques de récolte, triage, séchage, emballage, stockage, etc.) de même que l'utilisation et la bonne application de *Aflasafe BF01*. Il est envisagé environ 300 agents d'encadrement et d'animateurs endogènes des OP formés avant la fin du projet.
- Les consommateurs et le public (les médias) : ce groupe cible sera sensibilisé sur la problématique des aflatoxines. Cette sensibilisation sera faite dans tout le pays.
- Les laboratoires nationaux d'analyses des aflatoxines : leurs capacités techniques et infrastructures seront renforcées.
- L'Etat central par l'amélioration qualitative et quantitative du commerce de ces produits.
- Le public général par les informations diffusées à travers les spots télévisés et radios pour une sensibilisation et éducation du public général.

a) Égalité hommes/femmes

Le projet vise à prendre en compte de façon égale (50%) les hommes et les femmes. Il faut noter que dans la plupart des cas les hommes sont les propriétaires des exploitations agricoles. Alors que les femmes et les enfants (dans la plupart des cas) servent de mains d'œuvre pour les activités de récolte et post-récolte. Dans des cas spécifiques (à considérer) les femmes sont les plus impliquées dans la collecte, le stockage et la commercialisation du maïs. Elles sont impliquées dans le commerce intrarégional. Leurs profits seront significativement améliorés parce que le maïs de bonne qualité (faible teneur en aflatoxines, respectant les normes régionales et internationales) sera disponible et fournis aux ONG et autres acteurs intervenant dans l'humanitaire, la sécurité alimentaire.

Pour ce qui concerne les formations/renforcement de capacité, l'aspect genre sera également considéré.

9. Objectifs, résultats et activités (y compris le cadre logique et le plan de travail)

L'objectif général du présent projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité sanitaire, l'accès aux marchés locaux, régionaux et internationaux, accroître les revenus des petits producteurs, protéger la santé des consommateurs à travers l'utilisation et la promotion des bonnes pratiques agricoles.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Renforcer les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences des marchés (faible teneur en aflatoxines) du maïs pour les marchés locaux, régionaux et internationaux ;
- Mettre à disposition des producteurs, collecteurs et grossistes des options technologiques (production, séchage et stockage du maïs), et socio-économiques efficaces pour le contrôle des aflatoxines
- Former/sensibiliser les producteurs, les collecteurs, grossistes, et commerçants et les agents d'encadrement sur les bonnes pratiques de production, séchage et stockage/emballage du maïs ;
- Sensibiliser les consommateurs sur les dangers de la contamination par les aflatoxines

- Etablir un système de suivi-évaluation périodique avec les indicateurs définis pour suivre l'exécution des activités

Résultats du projet

Les résultats suivants sont attendus :

- Les bonnes pratiques de production, de récolte, de séchage et de stockage de maïs adaptées aux conditions locales sont inventoriées et consignées dans des fiches techniques simples « paquet technologique » compréhensibles pour les acteurs à la base, éditées en français et dans une autre langue locale la plus parlée ;
- Les points critiques de contrôle au plan technologique induisant la contamination du maïs par les aflatoxines sont identifiés, évalués et les options efficaces de bonne gestion sont proposées aux acteurs ;
- Les producteurs, collecteurs, grossistes, commerçants, agents de vulgarisation et de contrôle de qualité, consommateurs sont informés et formés sur les bonnes pratiques agricoles, le respect des normes et la démarche qualité ;
- Les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences de la qualité pour le maïs (faible teneur en aflatoxines respectant les normes régionales et internationales) sont renforcées et améliorées

Globalement, les activités à mener pour atteindre les résultats susmentionnés requièrent une approche interdisciplinaire avec l'implication des compétences diverses, notamment de technologues alimentaires et de contrôle de qualité, chimistes, phytopathologistes, microbiologistes, techniciens, spécialiste en suivi-évaluation et financier et spécialiste en communication.

Sélection des bénéficiaires et zones d'intervention

- Le maïs est produit dans environ 13 zones couvrant tout le territoire. Les activités du présent projet couvriront un échantillon de 12 localités sélectionnées au niveau des zones de production (zones pilotes) et où les tests d'efficacité AflaSafe BF01 ont été conduits. Un échantillon de 10 producteurs/trices, disposant au moins 2,5 hectares. Pour des questions de durabilité, la sélection des producteurs se fera dans des organisations paysannes qui ont des relations d'affaire avec l'industrie (exigeante sur les questions de qualité et plus spécifiquement l'Aflatoxine). Les activités de test doivent se faire au tour de ces zones pour s'assurer d'un débouché pour les produits. Les distributeurs de ces technologies (surtout PICS et AflaSafe BF01) avec l'appui de la recherche. Ceci facilitera les liens avec les fournisseurs une fois que l'utilisation du produit a été concluante pour les producteurs. Les collecteurs et grossistes sont sélectionnés au niveau des acteurs de CPF et aussi dans les centres urbains notamment les agro-industries, transformateurs/trices. Les autres participants seront sélectionnés dans les chefs-lieux des départements couverts par le projet et Ouagadougou.
- Une enquête exploratoire préliminaire sera réalisée auprès des producteurs, collecteurs, grossistes et commerçants dans un village par département ou zone de production de maïs afin d'avoir une vue actualisée des contraintes ainsi que de leur démarche qualité vis-à-vis de la contamination par les aflatoxines. L'analyse des résultats permettra l'élaboration d'un questionnaire d'enquête spécifique auprès des producteurs/trices de la CPF et autres acteurs (témoins).
- Une enquête formelle au cours de laquelle le questionnaire structuré sera administré à l'échantillon de producteurs/trice. Un accent particulier sera mis sur les techniques de récolte (production), séchage, stockage. De façon générale, il sera essentiellement de la démarche qualité. Au cours de cette phase, des échantillons pourront être prélevés pour les analyses de laboratoire pour mieux cerner l'envergure du problème. Les analyses permettront de mieux identifier les besoins de formation et d'élaborer les fiches techniques (paquet technologique).

Description des activités

Résultat 1 : Diffusion des bonnes pratiques « paquet technologiques », des normes et standards existantes et information/sensibilisation des groupes cibles.

Il s'agira essentiellement de l'organisation d'ateliers des partenaires techniques et parties prenantes, d'ateliers de formation et de sensibilisation/information.

- Atelier de lancement : Un atelier qui regroupera les partenaires techniques et parties prenantes nationaux, régionaux et internationaux et les acteurs à la base. Cet atelier servira comme atelier de lancement des activités du projet et portera essentiellement sur la problématique des aflatoxines, la justification, les tenants et les aboutissants du projet. A cet atelier (brainstorming) toutes les parties prenantes concernées seront invitées. Au total environs 60 personnes y seront conviées (association des consommateurs, les associations des groupements de producteurs, les acteurs céréaliers et agroalimentaire, les ONGs, les ministères concernés (agriculture, commerce, recherche agricole, éducation), les responsables de laboratoires, les membres des bureaux d'études ou cabinets de qualité, les partenaires techniques et financiers notamment l'OMS, FAO, USAID. Au cours de l'atelier le présent plan de travail du projet STDF (déjà validé) sera présenté aux participants. Un rapport de lancement des activités sera rédigé par la coordination du projet.
- Deux ateliers (se dérouleront à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso) d'information/formation spécifique des agents de vulgarisation, des animateurs endogènes des OP, des techniciens de laboratoire. Ces ateliers (décentralisés) de 3 jours chacun sera consacré aux bonnes pratiques agricoles « paquet technologiques » et techniques d'échantillonnage et d'analyse des aflatoxines dans le maïs. Environ 40-60 participants par atelier. Un rapport de chaque atelier de formation sera rédigé par la coordination du projet.

Résultat 2 : Démonstration/Evaluation technologique et socio-économique des bonnes pratiques de séchage, égrenage et de stockage et adaptation

Il s'agira essentiellement :

- Des perceptions des acteurs sur les caractéristiques des systèmes de séchage, stockage à travers des enquêtes et visites au niveau des producteurs, collecteurs, grossistes, et commerçants et au moins une autorité compétente. Une méthode participative sera adoptée pour le recensement des informations. La méthode RRA (Rapid Rural Appraisal) sera utilisée. Cette enquête sera conduite dans les zones de production et couvrira les producteurs/trices sélectionnés. Les hommes et les femmes seront recensés séparément dans des focus groupes pour s'assurer que chaque genre puisse s'exprimer librement.
- Les principes de l'analyse HACCP, du contrôle préventif et de l'analyse des risques seront adoptés (Activités 2.1 – 2.4). Le risque ciblé par cette étude est celui de la contamination par les aflatoxines. Les bonnes pratiques proposées dans le présent document de projet seront mises en œuvre. Des échantillons représentatifs seront prélevés au cours des démonstrations depuis le champ jusqu'au niveau du stockage et au niveau de la commercialisation en incluant éventuellement le processus de transformation. Les niveaux de contamination de ces échantillons par les aflatoxines seront déterminés et les teneurs en aflatoxines de ces échantillons seront comparées avec la norme internationale du Codex Alimentarius de 15 µg/kg.
- Des options technologiques de séchage, égrenage, stockage, emballage socio-économiques performantes seront évaluées avec les utilisateurs et proposées aux groupes cibles. AflaSafe BF01, récolte/triage, égrenage, plateforme surélevée pour le séchage rapide, triage, les sacs PICS pour l'emballage, les systèmes améliorés de stockage seront proposés. Le maïs « sain » ainsi produit serait acceptable aux demandeurs (ONGs intervenant dans l'humanitaire et la sécurité alimentaire, les agro-industriels, etc.) de maïs de bonne qualité, respectant les normes nationales, régionales et internationales.

Il est important de noter que la majorité des démonstrations prévues dans cette activité seront mis en œuvre durant deux campagnes agricoles successives afin de conformer la répliquabilité et la consistance dans les résultats ; par conséquent conclure sur l'efficacité efficiente des technologies.

Résultat 3 : Formation/sensibilisation des acteurs sur une approche qualité et les bonnes pratiques de récolte (production), séchage, stockage du maïs « paquet technologiques »

- L'élaboration et diffusion des documents (manuel, posters, dépliants, vidéo) en français et une langue nationale la plus parlée pour la formation/information des acteurs, sur les normes en vigueur, la diffusion des bonnes pratiques de production, de séchage, stockage du maïs. Les expériences réussies dans d'autres pays de la région, au niveau continental ou au plan international seront également utilisées.
- Organisation des séances villageoises d'information de tous les acteurs (producteurs, collecteurs, transformateurs) sur une approche qualité y inclus les normes et standards et les bonnes pratiques agricoles de production, de séchage, stockage du maïs. Des flipcharts seront élaborés pour servir comme outil d'information pendant ces sessions. Ces séances seront organisées pour atteindre au moins 5000 acteurs. Pour assurer la durabilité de cette information, les autorités locales, les vulgarisateurs agricoles et les ONG's agricoles seront associés. Cette action sera entreprise en collaboration avec le PAM, OMS, l'INERA, DGPER, DPVC/DGPV et l'ABNORM, et autres institutions étatiques de contrôle de qualité.

Au terme de cette activité, la figure 1 suivante fait état du paquet technologiques et la chronologie des actions.

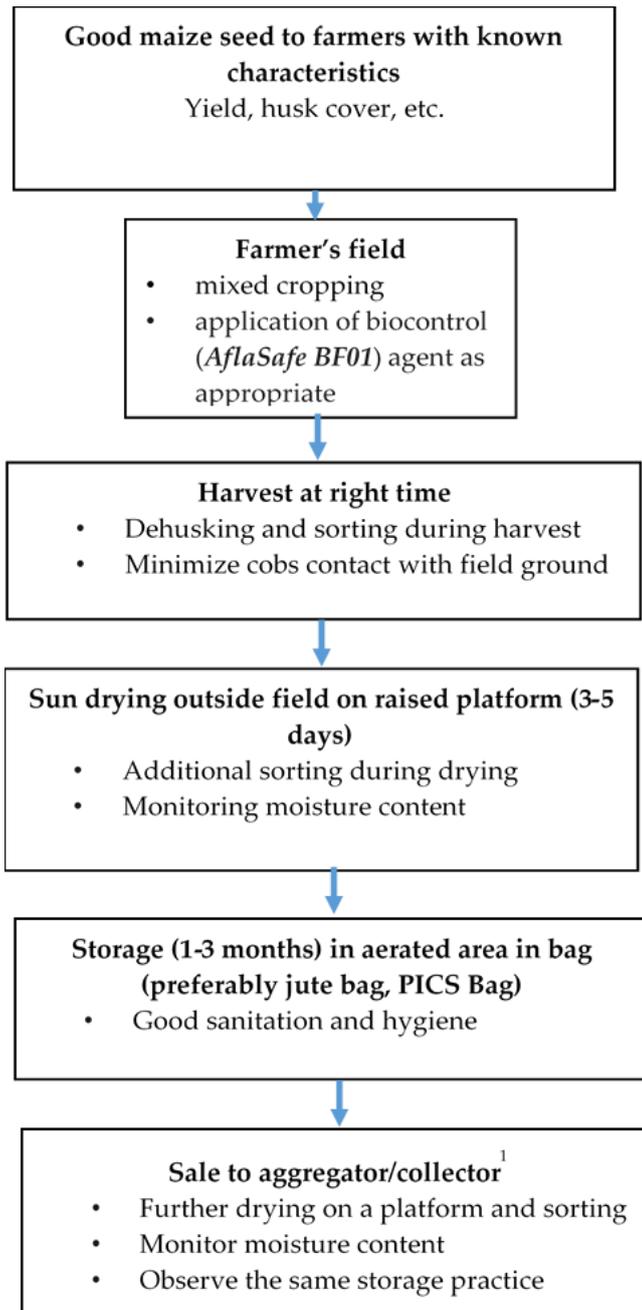


Figure 1

Ensemble proposé de méthodes/techniques à faible coût pour le contrôle de l'aflatoxine de la production jusqu'au stockage et la commercialisation du maïs grain. Collecteurs/commerçants doivent vérifier le niveau d'aflatoxine avant de stocker ou de commercialiser le maïs.

Résultat 4 : Les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences des marchés locaux, régionaux et internationaux pour le maïs seront renforcées

Il s'agira essentiellement de :

- L'acquisition et installation des équipements et kits rapides de détection des aflatoxines pour les tests de routine en vue de l'assurance du niveau de l'aflatoxine dans le maïs et autres produits agricoles susceptibles à la contamination avant leur mise en marchés et consommation.

- Former les techniciens de laboratoires publics et privé y compris les grands commerçants et transformateurs/trices et les agents d'inspection de l'Etat responsable de mener ces analyses de routine en vue de s'assurer de la conformité des normes et standards dans le domaine. Cette activité permettra de former une communauté de pratique des agents impliqués.

Au terme de la mise en œuvre des activités sus-décrites, une procédure sera établie dans le but de l'établissement d'une base de données (fichier EXCEL) afin de capitaliser toutes les informations et résultats du projet. Au plan national, cette base de données sera mise sur le site web de l'UNMO/CIR « www.cir-burkina.org », au site web du CPF « www.cpf-bf.org » et du Ministère de l'Agriculture. Un suivi et une génération des nouvelles données afin d'assurer le suivi des nouvelles cultures des campagnes agricoles subséquentes sera assuré par le ministère de l'agriculture en collaboration avec les laboratoires nationales et la CPF. Au plan international, cette base de données sera mise sur le site web de STDF si possible.

10. Environnement

Le présent projet propose une approche intégrée de systèmes pouvant permettre de réduire et de contrôler de façon efficace la contamination par les aflatoxines dans le maïs. Par conséquent, aucun impact négatif sur l'environnement. Cependant, il y aurait-il un impact direct, la gestion serait aisément faite avec l'implication des spécialistes en environnement.

11. Risques

Les actions à prendre pour mitiger les risques identifiés dans le cadre logique se présentent dans le tableau ci-dessous :

Risque	Actions
Engagement des parties prenantes n'est pas prouvé	Les lettres de soutien sont soumises par toutes les parties prenantes impliquées
Participants inadéquats aux ateliers	Pour chaque atelier (formation spécifique, réunion de sensibilisation et de concertation) une attention particulière pour l'identification correcte de l'audience. Si besoin, les CVs et expériences seront demandés.
Manque d'expertise	Une liste restreinte sera établie sur la base de l'expression d'intérêt avant le lancement de l'appel d'offres ; CVs et expériences seront demandés
Retards dans la livraison des intrants, produits et consommables, etc.	Une liste restreinte sera établie sur la base de l'expression d'intérêt avant le lancement de l'appel d'offres ; suivi régulier de l'avancement des commandes.
Succès des démonstrations au niveau du résultat 2 (activités 2.1 – 2.5)	Les notes conceptuelles seront évaluées par un groupe d'experts (spécialistes des questions sanitaire et phytosanitaire au plan national (1), régional (1) et international (1) avant la mise en œuvre.

De façon générale :

- La stabilité politique national est primordiale pour la mise en œuvre effective ;
- La planification, le suivi-évaluation seront réalisés régulièrement à travers la tenue des réunions statutaires du comité de revue (2 fois par an) ;
- Le projet sera mis en œuvre par l'UNMO/CIR et pourra bénéficier éventuellement des services de l'audit interne et du suivi-évaluation afin d'assurer la conformité avec les finances.

12. Durabilité

Il est prévu que grâce à ce travail, STDF renforce les capacités nationales notamment des producteurs et les acteurs du secteur privé pour la bonne gestion de la contamination par les aflatoxines et la production de maïs « sain » respectant les normes internationales de sécurité

sanitaire. Les acteurs pourront s'approvisionner en AflaSafe BF 01 (rendu disponible par le dispositif déjà mis en place par l'IITA à travers le business plan) et s'approprient le paquet technologique (AflaSafe BF01 + bonnes pratiques agricoles + VICAM + ACCUSCAN, équipement pour les analyses d'aflatoxines dans le maïs produit). Avec l'appui des agents de la vulgarisation, les producteurs pourront demander les tests d'analyses de l'aflatoxine utilisant les équipements avant la mise en marché du maïs afin de certifier que ce maïs respecte les normes. Le secteur public pourra donc assurer la continuité des services d'analyse de certification et de conformité alors que le secteur privé assurera la disponibilité de AflaSafe BF01 et exigera la fourniture du maïs sain qui respecte les normes sanitaires. Par conséquent, un modèle de distribution de AflaSafe BF01 pourra être créé à la fin du projet. Ce modèle sera donc pérennisé par le secteur privé notamment les demandeurs de maïs sain.

Au plan national, cette base de données (fichier EXCEL) sera mise sur le site web de l'UNMO/CIR « www.cir-burkina.org » site web du CPF « www.cpf-bf.org » et du Ministère de l'Agriculture. Un suivi et une génération des nouvelles données afin d'assurer le suivi continu de nouvelles cultures des campagnes agricoles subséquentes sera assuré par le ministère de l'agriculture en collaboration avec le laboratoire national de santé publique et la CPF. Cette base de données sera actualisée au fur et à mesure que de nouvelles données sont introduites.

Il est envisagé également le renforcement des capacités des institutions de l'État pendant la durée du projet (2019-2021) afin qu'elles puissent continuer à fournir des services et soutenir des données au-delà du financement. Les professionnels formés et le réseau nouvellement établi serviront de base à la durabilité des résultats. Les résultats du projet seront partagés et diffusés au niveau du continent (le ROPPA y jouera un grand rôle) et serviront certainement de levier à d'autres projets SPS ou similaires dans la région et en Afrique. L'expérience acquise ainsi que les outils de prise de décision seront également utilisés comme matériel de formation tant au niveau académique qu'institutionnel. L'accès à Internet aux équipes de projet et divers résultats seront également un moyen de rendre les données disponibles le plus longtemps possible. Il est également nécessaire de renouveler les engagements du gouvernement pour solliciter leur adhésion et leur soutien aux initiatives de lutte contre les aflatoxines.

III. BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT

13. Budget estimatif

Le coût total du projet s'élève à US\$845 862, soit 465 224 100 FCFA. Ce financement sera assuré par les ressources du Fonds pour l'application des normes et le Développement du Commerce (STDF), du P4P/PAM, la contribution de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) et des ressources de l'État.

Le STDF mettra à disposition les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet. Toutefois, la contribution de la CPF sera faite en nature et ne fait pas l'objet de décaissement financier. Elle représente entre autres la mise à disposition des égreneuses pour les tests et de certains équipements.

Le P4P/PAM interviendra dans le financement du projet à travers une assistance technique non décaissable.

Quant à l'Etat, une contribution financière décaissable d'un montant de US\$124 360 soit 68 398 000 FCFA est attendue en vue de l'acquisition d'équipements et matériels techniques de laboratoire, de matériels informatiques et de la prise en charge des frais d'organisation des sessions du Comité technique de suivi. Par ailleurs, une contrepartie de l'Etat non décaissable d'un montant de US\$45 000 soit 24 750 000 FCFA sera mobilisée. Elle représente la valeur de l'utilisation des équipements et du personnel des laboratoires (LNSP et ABNORM), la mise à disposition des locaux (bureaux, salles de réunion surtout pour les réunions du comité technique de suivi), de la technologie de l'information (projecteur, internet, etc.) des organisations en charge de la coordination nationale et du comité de revue (contribution in-kind).

Le schéma de financement se présente comme suit :

Source de financement	Mode de financement	Montant en US\$	Montant en F. CFA	Part relative
STDF	Don	544 402	299 421 100	64,36%
CPF	En nature	73 000	40 150 000	8,63%
P4P/PAM	Assistance technique	59 100	32 505 000	6,99%
Etat	Contrepartie décaissable	124 360	68 398 000	14,70%
	Contrepartie non décaissable	45 000	24 750 000	5,32%
TOTAL		845 862	465 224 100	100,00%

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
	Les bonnes pratiques « paquet technologique », normes et standards existants diffusés et les acteurs informés/sensibilisés						
Activité 1.1	Organisation d'un atelier lancement du projet et information des acteurs sur les normes et standards en vigueur	7 720	7 720	0	0	0	0
Activité 1.2	Organisation d'ateliers d'information/formation spécifique des agents de vulgarisation, animateurs endogènes, inspecteurs, et techniciens de laboratoire (formation spécifique 1)	29 600	29 600	0	0	0	0
	Sub-Total 1	37 320	37 320	0	0	0	0
	Les bonnes pratiques de production agricole, séchage, égrenage et de stockage évaluées et adaptées						
Activité 2.1	Réalisation étude de perceptions des acteurs sur les caractéristiques des systèmes de séchage, égrenage, stockage à travers des enquêtes et visites au niveau des producteurs, collecteurs, grossistes, et commerçants.	17 100	17 100	0	0	0	0
Activité 2.2	Réalisation de tests de production de maïs aux champs avec Aflasafe BF01	24 000	24 000	0	0	0	0
Activité 2.3	Identification, tests (3 tests) de performance en milieu réel (dans 3 zones de production) et d'adaptation de la plateforme surélevée améliorée pour le séchage rapide des grains. Au total 120 producteurs individuels de 5 associations de producteurs)	34 400	34 400	0	0	0	0

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
Activité 2.4	Tests sur les structures de stockage décentralisées (en milieu paysan) dans les zones d'intervention et qui respectent les normes nationales et internationales	76 000	3 000	73 000	0	0	
Activité 2.5	Réalisation des tests « pilotes » de certification (perception des consommateurs et autres groupes cibles) du maïs avec les acteurs cibles exigeant du maïs de bonne qualité	50 000	31 200	0	18 800	0	
Activité 2.6	Revue bibliographique et recensement des plantes locales et isolement des microorganismes candidats pour les tests de décontamination des aliments pour animaux	12 000	7 000	0	0	5 000	
Activité 2.7	Réalisation tests d'efficacité de microorganismes sélectionnés (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests	20 000	12 000	0	0	8 000	
Activité 2.8	Réalisation tests d'efficacité d'huiles essentielles extraites des plantes locales sélectionnées à propriété antibiotiques et fongiques (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests	20 000	12 000	0	0	8 000	
Activité 2.9	Tests de validation en milieu réel des résultats des tests d'efficacité (activités 2.7 ; 2.8 ci-dessus)	24 000	15 000	0	0	9 000	
	Sub-Total 2	277 500	155 700	73 000	18 800	30 000	0
	Les acteurs formés/sensibilisés sur une approche qualité et les bonnes pratiques de récolte (production), séchage, égrenage, stockage du maïs « paquet technologiques » (formation spécifique 2)						

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
Activité 3.1	Elaboration de guide de bonnes pratiques de production, séchage, égrenage et stockage du maïs mettant l'accent sur la prévention de la contamination par les aflatoxines et en y intégrant les composantes sur la fabrication, utilisation et bonnes pratiques d'application de « Aflasafe BF01 » : méthode intégrée ou paquet technologiques	17 000	17 000	0	0	0	
Activité 3.2	Formation (5 sessions) des acteurs sur la méthode intégrée ou paquet technologique à travers l'organisation de séances villageoises d'information/formation dans les zones d'intervention du projet	55 000	55 000	0	0	0	
Activité 3.3	Organisation de visites commentées au profit des producteurs et autres parties prenantes	25 000	25 000	0	0	0	
	Sub-Total 3	97 000	97 000	0	0	0	0
Les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences des marchés locaux, régionaux et internationaux pour le maïs renforcées							
Activité 4.1	Equiper les laboratoires en matériels adéquats et en kits rapides de détection (VICAM, ACCUSCAN, etc.)	131 175	11 175	0	25 000	15 000	80 000
Activité 4.2	Formation des techniciens de laboratoire sur bonne utilisation de la technologie VICAM, ACCUSCAN, et analyse et interprétation des données	27 500	27 500	0	0	0	
Activité 4.3	Elaboration de protocoles d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	17 000	17 000	0	0	0	

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
Activité 4.4	Formation des techniciens de laboratoires publique et privé et agent inspection sur les d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	38 000	38 000	0	0	0	
Activité 4.5	Analyse de la teneur en aflatoxines des échantillons prélevés lors des enquêtes et des tests et interprétation des résultats et test de confirmation et renforcement de capacité d'un technicien au laboratoire de BecA : (frais de billet avion classe économique Ouaga-Nairobi, allez-retour, frais de séjour pour 3-5 mois de 1 technicien national identifié, paiement logement, achat réactifs, paiement Bench fees)	60 000	60 000	0	0	0	
	Sub-Total 4	273 675	153 675	0	25 000	15 000	80 000
Actions de suivi-évaluation et de visibilité du projet réalisées							
Activité 5.1	Réalisation d'une étude de référence assortie d'un dispositif de suivi-évaluation (honoraires du consultant, 5 jours de travail, déplacements internes, etc.)	10 000	10 000	0	0	0	0
Activité 5.2	Etablissement du comité technique de suivi (planification et évaluation interne)	2 000	2 000	0	0	0	0
Activité 5.3	Recrutement d'un consultant indépendant (externe) pour réalisation de l'évaluation externe (STDF)	25 000	25 000	0	0	0	0

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
Activité 5.4	Organisation atelier restitution résultats et clôture du projet	10 000	10 000	0	0	0	0
Activité 5.5	Organisation des comités de revue, coordination du projet	19 516	4 216	0	15 300	0	0
Activité 5.6	Organisation des comités techniques de suivi, administration du projet	24 360	0	0	0	0	24 360
Activité 5.7	Acquisition du matériel informatique au profit de l'UNMO/CIR, CPF et DPVC	7 500	0	0	0	0	7 500
Activité 5.8	Conception et reproduction d'outils de communication sur la visibilité et les résultats du projet	12 500	0	0	0	0	12 500
	Sub-Total 5	110 876	51 216	0	15 300	0	44 360
Sub-Total Contribution STDF			494 911				
Sub-total contribution CPF (in-kind)				73 000			
Sub-total contribution P4P/PAM (in-kind)					59 100		

Activités	Description	Budget (USD)	Contribution STDF	Contribution CPF	Contribution P4P/PAM	Contribution Etat (LNSP-ABNORM)	Contribution Etat
Sub-total contribution Etat (LNSP-ABNORM) (in-kind)						45 000	
Contribution Etat							124 360
Overhead (10%)		49 491	49 491				
SUB-TOTAL			544 402	73 000	59 100	45 000	124 360
TOTAL PROJET		845 862					

14. Rapport coût-efficacité

Les technologies proposées sont moins chères et accessibles. Elles ont été validées au plan international et régional. Le présent projet est conçu pour réduire et contrôler de façon efficace la contamination par les aflatoxines dans le maïs. Ce projet diffère des programmes précédents car des actions concrètes et techniques sont proposées et tient compte des contraintes nationales et des parties prenantes. À l'heure actuelle, aucune actions ne sont prévues par le programme continental PACA ou régional de la CEDEAO pour ce pays dans ce domaine. Ce projet est donc pilote et les résultats pourront être répliqués dans d'autres pays de la région tout en tenant compte des réalités locales et hiérarchisation des ressources.

IV. MISE EN ŒUVRE ET GESTION DU PROJET

15. Organisation chargée de la mise en œuvre

La tutelle technique du projet est assurée par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA). Le Projet est placé sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Le projet est classé dans la catégorie 1 des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

L'Unité nationale de mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO/CIR) du Burkina Faso sera chargée de la mise en œuvre du projet qui est placée sous la coordination du responsable du programme budgétaire commerce. La coordination lui sera confiée ainsi que la supervision budgétaire.

L'UNMO/CIR collaborera avec les deux entités requérantes lors de la mise en œuvre de ce projet. A ce titre, elle sera responsable :

- De la rédaction des rapports semestriels, de la coordination et de l'exécution des travaux visant aux recrutements des consultants spécifiques et de la supervision générale des activités ;
- De la préparation des rapports d'activités, de lancement du projet et du rapport final ;
- du transfert des fonds au niveau national pour les autres partenaires du projet pour la mise en œuvre des activités à leur assignées ;
- De la collaboration avec les partenaires pour assurer le partage des résultats aux fora scientifiques national, régional et international.

L'approche du projet sera participative et nécessitera particulièrement l'implication des différents acteurs à la base. Tous les acteurs (producteurs, collecteurs, grossistes, commerçants, agro-industriels, consommateurs, media) seront impliqués à des degrés divers et joueront un rôle capital en fournissant les informations indispensables à la constitution des bases de données et à la satisfaction des résultats du projet. De plus, le niveau de qualification et de professionnalisme des opérateurs privés s'élève difficilement tout seul, des cadres de concertation sont nécessaires pour identifier leurs besoins de formation. Ces besoins sont déjà en partie définis dans les plans d'actions régionaux et nationaux et les actions complémentaires seront identifiées.

Partenariat

Partenaires

L'UNMO/CIR assurera la coordination du projet et sera à ce titre responsable de la réalisation des activités confiées aux différents partenaires selon leurs compétences. Elle sera l'organisateur de tous les ateliers/séminaires. Elle mettra également son expertise en gestion de projets pour la réussite de ce présent projet. Elle organisera, en collaboration avec DPVC, CPF, PAM/P4P, ROPPA, LNSP, INERA, IITA, ABNORM, la formation des acteurs à la base sur le contrôle de qualité et les bonnes pratiques de production, séchage, stockage. Conjointement avec DPVC, CPF, PAM/P4P, INERA, IITA, elle développera les options techniques pour la maîtrise et le contrôle des aflatoxines dans le maïs.

16. Gestion du projet

Au niveau interne : Selon la nouvelle réglementation des projets et programmes, toute idée de projet naît dans le champ d'un programme budgétaire. De ce fait, le projet sera rattaché au programme budgétaire « commerce ». Le comité de revue de ce programme commerce sera ainsi l'organe d'orientation et de pilotage du projet. L'arrêté de création du comité sera actualisé pour prendre en compte la CPF et la DPVC comme structures membres.

Un suivi évaluation périodique (monitoring) avec des indicateurs définis se fera sur une base semestrielle par la coordination, un rapport sera établi et validé par le comité de revue et permettra de corriger les erreurs éventuelles de gestion et d'exécution des activités. Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de besoins urgents survenus dans l'exécution du projet. Sur la base de ce rapport, les actions pour la période suivante seront planifiées. Une étude d'impact viendra couronner les activités en fin de projet. Quatre types d'impact seront mesurés : l'impact institutionnel, l'impact économique, l'impact social et l'impact environnemental. Cette étude se limitera à apprécier les perceptions et attitudes des bénéficiaires sur les différentes options technologiques proposées.

Par ailleurs, une étude de référence assortie d'un dispositif de suivi-évaluation sera réalisée au début du projet. Cette étude pourrait nécessiter le recrutement d'un consultant spécialisé.

Le comité technique de suivi : Ce comité sera formalisé lors de l'atelier de lancement du projet et sera composé de 15 membres. Les membres de ce comité seront les institutions intervenant dans le projet à savoir l'UNMO/CIR, CPF, DPVC, PAM, ABNORM, LNSP et les institutions travaillant dans l'appui à la démarche qualité à savoir un représentant INERA et IITA, le ministère de l'agriculture (DGP), ROPPA, OMS, DGC, DGESS/MCIA, APEX-Burkina. Si nécessaire, ce comité pourrait être élargi pour discuter de questions spécifiques. Les réunions du comité technique de suivi sont tenues tous les 03 (trois) mois sur la base des documents préparés par la coordination du projet et envoyés préalablement aux membres. Le CTS examine les activités réalisées durant le trimestre précédent et planifie celle à réaliser au trimestre suivant. Les décisions seront prises sur une base consensuelle des membres.

- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)/P4P participera à la coordination du projet et apportera une assistance technique à la réalisation des activités confiées aux différents partenaires selon leurs compétences. Son expérience dans l'évaluation des risques et l'analyse des aflatoxines, le suivi-évaluation et la logistique dont il dispose serviront aux activités. Cette institution sera chargée de conduire l'étude d'évaluation de l'impact des actions du projet sur les bénéficiaires.
- La DGESS/MCIA est une structure chargée du suivi et de la coordination des projets et programmes sous la tutelle du MCIA. Elle mettra son expérience en matière de suivi pour la bonne exécution du projet.
- La DGC est chargée de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de commerce. A ce titre, la DGC contribuera à la mise en œuvre adéquate du projet à travers le partage d'expérience dans la promotion des produits agricoles et l'organisation des filières.
- Le ROPPA, IITA assureront la diffusion et la dissémination des résultats au niveau régional (Afrique de l'Ouest) auprès des plateformes nationales des organisations paysannes.
- La DPVC/DGPV, DGP, CPF, assureront la diffusion et la dissémination des résultats au niveau national de même que l'appropriation par les bénéficiaires. Ceci, en collaboration avec la PAM/P4P, INERA, FEPAB, UGCPA.
- L'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM). Chargée de la mise en œuvre de la politique qualité en matière de Normalisation, de la métrologie, de l'Accréditation, d'Évaluation de la Conformité et de Promotion de la qualité, contribuera en matière d'élaboration de normes, d'évaluation de la conformité des produits et des Etablissements agroalimentaires, l'ABNORM aidera dans les formations prévues, la promotion des systèmes de gestion de la qualité. L'ABNORM jouera un rôle dans la diffusion des informations sur les textes et nouvelles normes existant au niveau national, régional et international qu'elle aura en charge.

- Le laboratoire National de Sante Publique (LNSP) mettra à contribution son expérience dans l'analyse des aflatoxines et assurera toutes les analyses prévues dans ce projet, en collaboration avec ABNORM. Un sous échantillon des échantillons analysés (notamment des lots très contaminés et témoins, pourront être envoyés dans un laboratoire de référence (Biosciences Eastern and Central Africa (BecA), International Livestock Recherche Institute (ILRI), Nairobi, Kenya pour des tests de confirmation.
- L'OMS, ABNORM, DGPER, DGPV, et les autres partenaires critiques du projet participeront aux formations prévues, la promotion des systèmes de gestion de la qualité.
- Le Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina (CIC-B) participera aux travaux du Comité technique de suivi et veillera à la prise en compte de leurs préoccupations dans la mise en œuvre du projet.
- L'Agence pour la promotion des exportations du Burkina Faso (APEX-Burkina) est un établissement public à caractère administratif rattaché au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Elle a une couverture nationale et a pour mission de promouvoir et de développer les échanges entre le Burkina Faso et les autres pays, particulièrement en ce qui concerne l'exportation des produits et services du Burkina Faso.

Autres partenaires

Comme acteurs, ces partenaires seront associés aux différents ateliers et activités de recherche.

L'Union des groupements de Commercialisation des produits Agricoles, la SONAGESS, la BRAKINA, l'Association des aviculteurs, la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina, la FAO, le Centre de Recherche en Sciences Biologiques Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN), les promoteurs des PMI/PME, les ONG et/ou Associations des consommateurs serviront de relais dans la sensibilisation et la vulgarisation des bonnes pratiques.

V. ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS, SUIVI ET ÉVALUATION

17. Établissement de rapports

Au cours de la mise en œuvre, un rapport de lancement des activités du projet (au début), 3 rapports de formation/information et sensibilisation (à mi-parcours), 5 rapports semestriels, 3 rapports annuels et 1 rapport final seront rédigés par la coordination du projet. Les rapports semestriels¹ seront rédigés sur la base des résultats attendus et surtout des indicateurs mesurables et selon le format du STDF. Ils serviront de base pour le suivi-évaluation des actions prévues sur la base des indicateurs mesurables. Ces rapports serviront de base au suivi systématique de l'état d'avancement du projet et seront pour les bénéficiaires l'occasion de faire des observations de fond sur toutes les questions imprévues auxquelles il faudra faire face.

18. Suivi et évaluation, y compris les indicateurs de résultats

Un cabinet indépendant serait recruté par l'entité de mise en œuvre pour faire les évaluations à mi-parcours et finale du projet. Ce cabinet pourra donc effectuer ses missions conformément aux critères définis par la STDF et respectant les procédures établies. La mission fera l'objet d'un rapport détaillé d'évaluation. Les acquis du projet seront mesurés sur la base des indicateurs du projet spécifiés dans le «cadre logique». Un rapport d'activités semestriel recensera les résultats obtenus au terme des activités menées dans le cadre de ce projet et servira de base de travail pour le cabinet.

19. Diffusion des résultats du projet

La dissémination/publication des résultats du projet se fera de la façon suivante :

¹ Le second rapport semestriel n'est pas cumulatif

Les résultats feront l'objet d'une large diffusion à travers des séances de restitution aux bénéficiaires, la participation aux ateliers/conférences internationaux et le site web du STDF le cas échéant. Des fiches techniques et publications scientifiques seront réalisées.

PIÈCES JOINTES

Appendice 1 : Cadre logique (voir le modèle en annexe).

Appendice 2 : Plan de travail (voir le modèle en annexe).

Appendice 3 : Budget du projet (voir le modèle en annexe).

Appendice 4 : Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant la demande.

Appendice 5 : Consentement écrit d'un partenaire du STDF acceptant de mettre en œuvre le projet **OU** preuve de la capacité technique et professionnelle d'une autre organisation proposée pour mettre en œuvre le projet.

Appendice 6 : Termes de référence des principaux membres du personnel participant à la mise en œuvre du projet.

APPENDICE 1 : Cadre logique²

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
But	Améliorer la sécurité sanitaire, le respect des normes internationales, l'accès aux marchés et l'accroissement des revenus des producteurs du maïs au Burkina Faso.	-L'accès aux marchés (exportation régionale, internationale) connaît un accroissement de 5% -les revenus des producteurs connaissent un accroissement de 10%	- Rapports progressifs des activités -Rapport du suivi-évaluation - Rapport de fin de projet	Les résultats du projet sont supposés contribuer d'une part au contrôle efficace de la contamination par les aflatoxines dans le maïs (produit et stocké au niveau national et rejeté sur les marchés régionaux et internationaux une fois contaminé) et d'autre part à garantir la santé des consommateurs.
Objectif immédiat	Réduire significativement le niveau de la contamination par les aflatoxines dans le maïs et sous-produits à base du maïs au Burkina Faso	-le taux d'aflatoxines est réduit de 95% (respectant la norme du Codex Alimentarius de 15 µg/kg)	- Fiches techniques disponibles - 1 Rapport d'atelier d'information/sensibilisation disponible	-Manque d'expertise dans le pays ; -manque de coopération d'autres agences au niveau national ; l'engagement des parties prenantes n'est pas prouvé
Résultat 1	Les bonnes pratiques « paquet technologique », normes et standards existants diffusés et les acteurs informés/sensibilisés			
Activité 1.1	Organisation d'un atelier lancement du projet et information des acteurs sur les normes et standards en vigueur	80 acteurs et groupes cibles informés	Un rapport d'atelier de lancement disponible	Engagement des acteurs ; participants inadéquats aux ateliers
Activité 1.2	Organisation d'ateliers d'information/formation spécifique des agents de vulgarisation, animateurs endogènes, inspecteurs, et techniciens de laboratoire (formation spécifique 1). Les ateliers seront organisés pendant	2 ateliers décentralisés de 3 jours chacun et au moins 80 agents de vulgarisation, animateurs endogènes, inspecteurs, et techniciens de laboratoire informés et formés	2 rapports d'atelier de d'information/formation disponibles	Participants inadéquats aux ateliers

² Pour des conseils sur l'élaboration des cadres logiques, voir le manuel du CIDT pour l'identification, la formulation et la conception de projets, disponible sur le site Web du STDF.

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
	des périodes différentes l'une après l'autre			
Résultat 2	Les bonnes pratiques de production agricole, séchage, égrenage et de stockage évaluées et adaptées			
Activité 2.1	Réalisation étude de perceptions des acteurs sur les caractéristiques des systèmes de séchage, égrenage, stockage à travers des enquêtes et visites au niveau des producteurs, collecteurs, grossistes, commerçants, la DGPER du ministère de l'agriculture et autres structures nationales chargées de la réserve nationale de sécurité alimentaire nationale, exemple SONAGESS.	2 enquêtes réalisées au niveau des groupes cibles et dans toutes les zones concernées.	-1 rapport d'enquête disponible -Perceptions des groupes cibles sur les technologies documentées	Manque de coopération
Activité 2.2	Réalisation de tests de production de maïs au champ avec Aflasafe BF01	Au moins cinq tests de production de maïs avec Aflasafe BF01 réalisés dans les zones	1 Rapport des tests disponible	Aucun identifié
Activité 2.3	Identification, tests de performance en milieu réel et d'adaptation de la plateforme surélevée améliorée pour le séchage rapide des grains	Au moins 5 plateformes communautaires surélevées améliorées, testées, adaptées aux contextes pour un séchage rapide et disponibles avant la fin de la 1ere année du projet	1 rapport de tests disponible	Retards dans la livraison et fabrication des plateformes ; Mauvaise récolte
Activité 2.4	Tests sur les structures de stockage décentralisées (en milieu paysan) dans les zones d'intervention et qui respectent les normes nationales et internationales	-Au moins 3-5 structures de stockage décentralisées performantes sont disponibles -Sacs PICS pour l'emballage sont performants et disponibles -au moins 350 paysans adoptent l'utilisation des sacs PICS et les structures performantes avant la fin de la 2eme année du projet	1 rapport des tests disponible	Retards dans la construction/réfection des structures de stockage ;
Activité 2.5	Réalisation des tests « pilotes » de certification du maïs avec les acteurs cibles exigent du maïs de	Au moins 350 tonnes de maïs sans aflatoxines fournis aux acteurs	1 rapport de tests disponible	Mauvaise récolte

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
	bonne qualité (teneur en aflatoxines total de 15 µg/kg et une teneur en eau de 12%, normes du Codex Alimentarius)	avant la fin de la 2eme année du projet		
Activité 2.6	Revue bibliographique et recensement des plantes locales et isolement des microorganismes candidats pour les tests de décontamination des aliments pour animaux	Nombre de plantes locales et microorganismes connus et documentés et bio-banques avant la fin de la 2eme année du projet	1 rapport et une revue disponible	Manque d'expertise
Activité 2.7	Réalisation tests d'efficacité de microorganismes sélectionnés (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests. Certaines espèces de bactéries ont une activité anti-fongique sur le développement de <i>Aspergillus flavus</i> et la production des aflatoxines. L'objectif est d'identifier localement les bactéries pouvant inhiber la production des aflatoxines par <i>Aspergillus flavus</i> dans le contexte du Burkina Faso.	Nombre de microorganismes identifiés et performantes en milieu contrôlé	-1 rapport disponible -Poster/fiche technique -1 thèse de MSc -1 étudiant MSc formé	Livraison à temps des consommables et réactifs
Activité 2.8	Réalisation tests d'efficacité d'huiles essentielles extraites des plantes locales sélectionnées à propriété antibiotiques et fongiques (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests. Certaines huiles essentielles ont une activité anti-fongique sur le développement de <i>Aspergillus flavus</i> et la production des aflatoxines. L'objectif est d'identifier les plantes locales à propriété anti-biotiques et fongiques et pouvant donner des huiles essentielles qui pourraient inhiber la production des aflatoxines par <i>Aspergillus flavus</i> dans le contexte du Burkina Faso.	Nombre d'huile essentielles de plantes identifiées et performantes en milieu contrôlé	-1 rapport disponible -Poster/fiche technique -1 thèse de MSc -1 étudiant MSc formé	Livraison à temps des consommables et réactifs

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Activité 2.9	Tests de validation en milieu réel des résultats des tests d'efficacité (activités 2.7 ; 2.8 ci-dessus)	L'efficacité d'au moins une huile et un microorganisme performants et prouves avant la fin du projet	-1 rapport disponible -Poster/fiche technique -présentation au séminaire scientifique -2 thèses MSc -2 étudiants MSc formés	Livraison à temps des consommables et réactifs
Résultat 3	Les acteurs formés/sensibilisés sur une approche qualité et les bonnes pratiques de récolte (production), séchage, égrenage, stockage du maïs « paquet technologiques » (formation spécifique 2)			
Activité 3.1	Élaboration de guide de bonnes pratiques de production, séchage, égrenage et stockage du maïs mettant l'accent sur la prévention de la contamination par les aflatoxines et en y intégrant les composantes sur la fabrication, utilisation et bonnes pratiques d'application de « AflaSafe BF01 » : méthode intégrée ou paquet technologiques	Au moins 2500 exemplaires de manuel, posters et dépliants édités en français et dans une langue locale la plus parlée avant à la fin de la 2eme année du projet	Manuel, guide technique, posters, dépliants	Succès des tests au niveau du résultat 2 (activités 2.1 – 2.5) ci-dessus ; manque de coopération
Activité 3.2	Formation des acteurs sur le méthode intégrée ou paquet technologique à travers l'organisation de séances villageoises d'information/formation dans les zones d'intervention du projet	Au moins 5,000 petits producteurs de maïs formés avant la fin du projet	1 rapport de formation disponible	Manque de coopération
Activité 3.3	Organisation de visites commentées au profit des producteurs et autres parties prenantes	Au moins deux visites commentées par site et 5,000 acteurs touchés et 10 demandeurs de maïs de bonne qualité	Un rapport de visites disponible	Non réalisation des tests prévus au niveau du résultat 2
Résultat 4	Les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences des marchés locaux, régionaux et internationaux pour le maïs renforcées			
Activité 4.1	Équipement des laboratoires en kits rapides de détection (VICAM, ACCUSCAN, etc.)	2 équipements de VICAM et 2 équipements de type ACCUSCAN et accessoires achetés et installés avant la fin de la 1ere année	Équipements disponibles et fonctionnels	Livraison à bonne date

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Activité 4.2	Formation des techniciens de laboratoire sur bonne utilisation de la technologie VICAM, ACCUSCAN, et analyse et interprétation des données	Au moins 8 techniciens de 2-3 laboratoires s'approprient les techniques d'analyses des aflatoxines par VICAM et ACCUSCAN	1 rapport de formation disponible	Livraison à bonne date ; manque de coopération
Activité 4.3	Élaboration de protocoles d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	Au moins 150 exemplaires des protocoles d'échantillonnage et d'analyse imprimés avant la fin de la 2eme année du projet	-Protocoles disponibles	Manque d'expertise ; manque de coopération
Activité 4.4	Formation des techniciens de laboratoires public et privé et agent inspection sur les d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	Au moins 50 techniciens de laboratoire et agent d'inspection formés avant la fin de la 2eme année du projet	-1 Rapport de formation disponible	Manque de coopération
Activité 4.5	Analyse de la teneur en aflatoxines des échantillons prélevés lors des enquêtes et des tests et interprétation des résultats	La teneur en aflatoxines de tous les échantillons prélevés lors des enquêtes et des tests connus et résultats avant la fin de 2eme année du projet	1 rapport d'analyse disponible	Retards de livraison des consommables et réactifs
Actions de suivi-évaluation et de visibilité du projet				
Activité 5.1	Réalisation d'une étude de référence assortie d'un dispositif de suivi-évaluation	Seuil de référence et dispositif de suivi-évaluation	Un rapport disponible	Aucun identifié
Activité 5.2	Établissement du comité technique de suivi (planification et évaluation interne)	1 comité technique de suivi établi	1 rapport de formalisation du comité disponible	Retard dans la mise à disposition des fonds pour démarrage du projet ;
Activité 5.3	Recrutement d'un consultant indépendant (externe) pour réalisation de l'évaluation externe	1 mission d'évaluation à la fin du projet	1 rapport d'évaluation disponible	Manque d'expertise
Activité 5.4	Organisation atelier restitution résultats et clôture du projet	Au moins 120 personnes informées sur les résultats du projet	1 rapport de fin de projet disponible	Retards dans la réalisation des activités
Activité 5.5	Organisation des comités de revue, coordination du projet	2 réunions par an	2 rapports de réunions de coordination	Aucun identifié
Activité 5.6	Organisation des comités techniques de suivi, administration du projet	4 réunions par an	4 rapports de réunions de coordination	Aucun identifié

	Description du projet	Indicateurs mesurables/Cibles	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Activité 5.7	Acquisition du matériel informatique au profit de l'UNMO/CIR, CPF et DPVC	6 ordinateurs de bureau 3 ordinateurs portables 3 tablettes	Rapport d'activités	
Activité 5.8	Conception et reproduction d'outils de communication sur la visibilité et les résultats du projet	Au moins 1000 dépliant Au moins 20 banderoles Au moins 3 dérouleurs	Rapport d'activités	

APPENDICE 2 : Plan de travail³

Activité	Responsable/parties prenantes	Année 1				Année 2				Année 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Résultat 1 : Les bonnes pratiques « paquet technologiques » et normes et standards existants diffusés et les acteurs informés/sensibilisés													
Activité 1.1 Organisation atelier lancement du projet et information des acteurs sur les normes et standards en vigueur	UNMO-CIR/CPF/ P4P/PAM /DPVC/OMS/DGPER												
Activité 1.2 Organisation d’ateliers d’information/formation spécifique des agents de vulgarisation, des techniciens de laboratoire (formation spécifique 1)	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/DPVC/OMS/DGPER/INERA												
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Résultat 2. Les bonnes pratiques de séchage, égrenage et de stockage évaluées et adaptées													
Activité 2.1 : Réalisation étude de perceptions des acteurs sur les caractéristiques des systèmes de séchage, égrenage, stockage à travers des enquêtes et visites au niveau des producteurs, collecteurs, grossistes, commerçants, la DGPER du ministère de l’agriculture et autres structures nationales chargées de la réserve nationale de sécurité alimentaire nationale, exemple SONAGESS.	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/DPVC/DGPER												
Activité 2.2 : Réalisation de démonstration de production de maïs aux champs avec Aflasafe BF01	UNMO-CIR/CPF/INERA/IITA/DPVC/DGPER												

³ Veuillez indiquer, en grisant la case correspondante ou par un autre moyen, quand l'activité aura lieu.

Activité	Responsable/parties prenantes	Année 1				Année 2				Année 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Activité 2.3 Identification, tests de performance en milieu réel et d'adaptation de la plateforme surélevée améliorée pour le séchage rapide des grains	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/ DPVC/DGPER												
Activité 2.4 : Tests sur les structures de stockage décentralisées (en milieu paysan) dans les zones d'intervention et qui respectent les normes nationales et internationales	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/DPVC/DGPER												
Activité 2.5 : Réalisation des tests « pilotes » de certification du maïs avec les acteurs cibles exigeant du maïs de bonne qualité	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/DPVC/DGPER												
Activité 2.6 : Revue bibliographique et recensement des plantes locales et isolement des microorganismes candidats pour les tests de décontamination des aliments pour animaux	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/CRSBAN												
Activité 2.7 : Réalisation tests d'efficacité de microorganismes sélectionnés (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/CRSBAN/INERA												
Activité 2.8 : Réalisation tests d'efficacité d'huiles essentielles extraites des plantes locales sélectionnées à propriété antibiotiques et fongiques (<i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>) tests	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/CRSBAN/INERA												
Activité 2.9 : Tests de validation en milieu réel des résultats des tests d'efficacité (activités 2.7 ; 2.8 ci-dessus)	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/CRSBAN/ABNORM/DGPER/DPVC/INERA												
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Activité	Responsable/parties prenantes	Année 1				Année 2				Année 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Résultat 3. Les acteurs formés/sensibilisés sur une approche qualité et les bonnes pratiques de récolte (production), séchage, égrenage, stockage du maïs « paquet technologiques » (formation spécifique 2)													
Activité 3.1 : Élaboration de guide de bonnes pratiques de production, séchage, égrenage et stockage du maïs mettant l'accent sur la prévention de la contamination par les aflatoxines et en y intégrant les composantes sur la fabrication, utilisation et bonnes pratiques d'application de « Aflasafe BF01 » : méthode intégrée ou paquet technologiques. Cette activité commencera dès le début de la mise en œuvre du projet et se continuera pour être finalisée dès que les tests sur la technologie de séchage sont concluants,	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/INERA/IITA/DGPV/ABNORM/OMS/DGPER												
Activité 3.2 : Formation des acteurs sur la méthode intégrée ou paquet technologique à travers l'organisation de séances villageoises d'information/formation dans les zones d'intervention du projet	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/INERA/IITA/ABNORM/DGPER/DGPV												
Activité 3.3 : Organisation de visites commentées au profit des producteurs et autres parties prenantes	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/INERA/IITA/DGPV/ABNORM/OMS/DGPER												
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Résultat 4. Les capacités du Burkina Faso pour répondre aux exigences des marchés locaux, régionaux et internationaux pour le maïs renforcées													
Activité 4.1 Équipement des laboratoires en kits rapides de détection (VICAM, ACCUSCAN, etc.)	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/LNSP/ABNORM/DGPER												

Activité	Responsable/parties prenantes	Année 1				Année 2				Année 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Activité 4.2 : Formation des techniciens de laboratoire sur bonne utilisation de la technologie VICAM, ACCUSCAN, et analyse et interprétation des données	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/LNSP/ABNORM/DGPER												
Activité 4.3 : Élaboration de protocoles d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/LNSP/ABNORM												
Activité 4.4 : Formation des techniciens de laboratoires publique et privé et agent inspection sur les méthodes d'échantillonnage et d'analyse harmonisés et standardisés	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/LNSP/ABNORM/DGPER												
Activité 4.5 : Analyse de la teneur en aflatoxines des échantillons prélevés lors des enquêtes et des tests et interprétation des résultats	UNMO-CIR/P4P/PAM/CPF/LNSP/ABNORM												
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Résultat 5. Actions de suivi-évaluation et de visibilité du projet réalisées													
Activité 5.1 : Établissement du comité technique de suivi (planification et évaluation interne)	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/ STDF/OMS/DPVC/DGPER												
Activité 5.2 : Réalisation d'une étude de référence assortie d'un dispositif de suivi-évaluation	Comité technique de suivi												
Activité 5.3 : Recrutement d'un consultant indépendant (externe) pour réalisation de l'évaluation externe	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/STDF												
Activité 5.4 : Organisation atelier restitution résultats et clôture du projet	UNMO-CIR/CPF/P4P/PAM/STDF												

Activité	Responsable/parties prenantes	Année 1				Année 2				Année 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Activité 5.5 : Réunions du comité de revue, coordination, administration du projet	Comité de revue/UNMO/CIR/CPF/P4P/PAM												
Activité 5.6 : Réunions du comité technique de suivi, coordination, administration du projet	Comité technique de suivi/UNMO/CIR/CPF/P4P/PAM												
Activité 5.7 : Acquisition du matériel informatique au profit de l'UNMO/CIR, CPF et DPVC	UNMO/CIR												
Activité 5.8 : Conception et reproduction d'outils de communication sur la visibilité et les résultats du projet	UNMO/CIR												

APPENDICE 3 : Budget (en dollars EU)⁴

Voir la compilation du budget dans le document. Les détails se présentent comme suit :

Formations et ateliers prévus

Voyage à l'intérieur du pays et frais connexes

Voyages à l'intérieur du pays et frais connexes

Il s'agit des frais liés à la location de véhicule avec conducteur, fonctionnement pour la collecte de données sur le terrain et les formations. Surtout pour ce qui concerne les enquêtes, et les formations/informations. En effet, la situation des organismes d'exécution et de gestion par rapport aux zones de production exige de longs déplacements qui seraient périlleux en taxi, voire impossible dans des villages. Il apparaît donc plus efficient de louer de véhicule pour des déplacements moins pénibles. En outre, les frais pour les perdiems et le logement pendant les voyages seront inclus dans cette rubrique.

Formations/ateliers (Activité 1.1)

Atelier de lancement du projet	Désignation	Nombre	USD	Total
	Location de salle de conférence	1	450	450
	Perdiem pour les participants venant de l'intérieur du pays et environs	60	70	4,200
	Intervention TV (spot télévisé de 10-15 minutes)	1	700	700
	Intervention radio (spot radio de 20-25 minutes)	3	250	1050
	Banderoles	2	30	60
	Déjeuner	60	15	900
	Pauses café	60	6	360
TOTAL				7,720

Atelier de formation des agents (formation spécifique 1) (Activité 1.2)

Atelier de formation décentralisée spécifique 1	Désignation	Nombre	USD	Total
	Location de salle de conférence	1	450 x 3 jrs	1,350
	Perdiem pour les participants venant de l'intérieur du pays et environs	40	70 x 3 jrs	8,400
	Intervention TV (spot télévisé de 10-15 minutes)	1	700	700
	Intervention radio (spot radio de 20-25 minutes)	3	250	1050
	Banderoles	2	30	60
	Déjeuner	40	15 x 3 jrs	1,800
	Pauses café	40	6 x 6 jrs	1,440
TOTAL				14,800

14,800\$ x 2 sessions = 29,600\$

⁴ Inspirez-vous des rubriques du tableau ci-dessus pour établir votre budget, de préférence sous forme de tableur Excel.

Organisation des séances villageoises de formation/information (formation spécifique 2)

Activité 3.2 : La coordination du projet organisera les sessions dans les villages et chefs-lieux couvrir par l'étude. Il est prévu de faire 2 sessions dans les chefs-lieux la première année et 3 sessions la second année – les coûts couvriront le déplacement, logement et les perdiems des autorités locales, les vulgarisateurs agricoles et les ONG's agricoles.

Atelier de formation spécifique 2	Désignation	Nombre	USD	Total
	Location de salle de conférence	1	250 x 5 jrs	1,250
	Transport participants (location véhicule, chauffeur, essence)	5 jours	250	1,250
	Perdiem pour les autorités locales, les agents de vulgarisation et ONGs agricoles	20 x 5jours	20	2,000
	Perdiem pour les participants	60 x 5 jours	10	3,000
	Déjeuner	80 x 5 jours	8	3,200
	Imprévus		300	300
TOTAL				11,000

11,000\$ x 5 sessions = 55,000\$

Appendice 4 : Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant la demande.

Les lettres de soutien de chaque institution appuyant cette requête sont jointes.

Lettre de soutien de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT		BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice
SECRETARIAT GENERAL		
N° <u>019.0021</u> /MCIA/SG/DGC/UNMO-CIR		Ouagadougou, le 09 JAN. 2019
Le Ministre		
<i>JA</i>		
Monsieur le Secrétaire du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)		
<u>GENEVE</u>		
S/C Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération		
<u>OUAGADOUGOU</u>		
<i>Objet : Soutien à la requête de financement du Projet de Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base de Maïs par les Aflatoxines au Burkina-Faso, Afrique de l'Ouest (ReCMA-BF)</i>		
<i>Monsieur le Secrétaire,</i>		
<p>Le Burkina Faso bénéficie, à l'instar d'autres pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), du soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets de promotion et d'application des normes sanitaires et phytosanitaires des produits alimentaires.</p>		
<p>En 2018, la Confédération Paysanne du Faso (CPF) a introduit auprès du STDF une requête de financement pour la mise en œuvre du Projet « Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base de Maïs par les Aflatoxines au Burkina Faso, Afrique de l'Ouest ReCMA-BF » (STDF/PG/566).</p>		
<p>Par lettre du 14 novembre 2018, vous avez bien voulu notifier au requérant l'approbation de la demande de don pour la réalisation du projet et recommander par la même occasion, la mise en œuvre du Projet par l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO/CIR) Burkina Faso.</p>		

Par la présente, j'ai l'honneur de vous exprimer ma reconnaissance pour avoir confié à mon département en charge du commerce, la mise en œuvre du Projet. Je puis vous rassurer que mes services techniques en l'occurrence l'UNMO/CIR, l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM), la Direction Générale du Commerce (DGC) travailleront en étroite collaboration avec les services techniques des ministères concernés ainsi que les bénéficiaires directs pour l'atteinte des résultats du projet.

Tout en vous souhaitant mes vœux les meilleurs pour l'année 2019, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire**, l'expression de ma considération distinguée.


Harouna KABORE
Officier de l'Ordre de l'Étalon



Appendice 5 : Consentement écrit d'un partenaire du STDF acceptant de mettre en œuvre le projet **OU** preuve de la capacité technique et professionnelle d'une autre organisation proposée pour mettre en œuvre le projet.

LETTRE DE CONSENTEMENT DE L'UNMO/CIR DU BURKINA FASO EN PIECE JOINTE

MINISTERE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU COMMERCE

UNITE NATIONALE DE MISE EN ŒUVRE
DU CADRE INTEGRE RENFORCE

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 07 janvier 2019

Le Coordonnateur P/I

Æ

N°2019  MCIA/SG/DGC/UNMO-CIR

Monsieur le Secrétaire du Fonds
pour l'application des normes
et le développement du
commerce (STDF)

- GENEVE -

Objet : *Soutien à la requête de financement du Projet de Réduction
de la Contamination du Maïs et sous-produits à base de Maïs
par les Aflatoxines au Burkina-Faso, Afrique de l'Ouest (ReCMA-BF)*

Monsieur le Secrétaire,

La Confédération Paysanne du Faso (CPF) a introduit auprès de Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), une requête de financement pour la mise en œuvre du Projet « Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base de Maïs par les Aflatoxines au Burkina Faso, Afrique de l'Ouest ReCMA-BF » (STDF/PG/566).

Par lettre en date du 14 novembre 2018, vous avez bien voulu notifié au requérant l'approbation de la demande de don pour la réalisation du projet. Aussi, avez-vous relevé que le Groupe de Travail ayant examiné la requête a recommandé la mise en œuvre du Projet par l'Unité nationale de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (UNMO/CIR) Burkina Faso.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous exprimer la reconnaissance de toute l'équipe de l'UNMO/CIR pour avoir lui confié la mise en œuvre de ce Projet. Je puis vous rassurer que l'UNMO/CIR travaille en étroite collaboration avec la CPF et la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) qui sont toutes parties prenantes des Comités de pilotage et de suivi des projets du CIR.

L'UNMO/CIR soutient fermement la requête de la CPF et s'engage à déployer ses ressources humaines et matérielles à la mise en œuvre du Projet dont l'objectif est de « développer la filière maïs en vue d'améliorer durablement sa contribution à la sécurité alimentaire, la qualité et les aspects nutritionnels, l'accès aux marchés, la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale ».

Tout en vous renouvelant ma reconnaissance et vous souhaitant mes vœux les meilleurs pour l'année 2019, je vous prie d'agréer **Monsieur le Secrétaire**, l'expression de ma considération distinguée.


Soulemane SODRE


Le Coordonnateur

Appendice 6 : Termes de référence des principaux membres du personnel participant à la mise en œuvre du projet.

L'exécution du projet nécessitera un nombre de compétences pour son pilotage. Au nombre de ressources humaines, les plus importantes sont les suivantes qui devront consacrer au moins 20% de leur temps, il y a :

- Coordination nationale du projet (PORGO Issoufou, issouporgo@yahoo.fr/ [KIEMA Jacob, kiema@gmail.com](mailto:KIEMA_Jacob_kiema@gmail.com)) et le PAM/P4P (NIGNAN Ismael/MAHAMANE Badamassi Ousmane, P4P/PAM, ismael.nignan@wfp.org ; mahamane.badamassi@wfp.org). La coordination globale sera confiée ainsi que la supervision budgétaire à l'UNMO/CIR du Burkina Faso qui sera responsable :
 - De la rédaction des rapports semestriels, coordination et exécution des travaux visant aux recrutements des consultants spécifiques et de la supervision générale des activités ;
 - Préparer les rapports d'activités, de lancement du projet et le rapport final.
 - Faire le transfert des fonds au niveau national pour les autres partenaires du projet pour la mise en œuvre des activités à leur assignées.
 - Coordonner pour assurer le partage des résultats aux fora scientifiques entre autres, à l'échelle national, régional et international
- Responsable administratif et financier : assistance partielle d'un RAF à la coordination pour les questions administratives et financières
- Assistants laboratoire : Ils seront basés dans les laboratoires impliqués dans le présent projet.
- Coordination régionale (consultant) : elle sera assurée par le conseiller senior SPS de la CEDEAO. Il sera essentiellement de : supporter techniquement le P4P/PAM ; travailler conjointement avec la coordination nationale et leurs personnels pour délivrer les résultats attendus ; conjointement avec le P4P, CPF et l'UNMO/CIR, coordonner la mise en œuvre des activités notamment sur le plan technique. Autres expertises appropriées pourraient être sollicitées en vue de l'atteinte des résultats du présent projet.

Appendice 7 : Equipements

Le matériel déjà disponible constitué par les immobilisations, les meubles, quelques équipements de laboratoires, les matériels informatiques sera renforcé par de nouvelles acquisitions des ordinateurs et imprimantes, des fournitures de bureau comme spécifier ci-dessous. Les analyses prévues sont spécifiées ci-dessous notamment des consommables et réactifs, de nouveaux équipements pour analyses rapides, etc.

Acquisition d'équipements informatique

- Matériels informatique : (06) ordinateurs de bureau et imprimantes ; trois (03) laptops et (03) tablettes;
- Consommables de bureau : Il s'agira des cartouches d'encre, des clés USB, des rames de papiers, des blocs notes de terrain, des cartables.

Analyses de laboratoire

Consommables du labo (activités 4.1 ; 4.3 ; 4.4 et 4.5): C'est pour faire le contrôle de qualité, les paramètres de la qualité seront tester sur 350 échantillons (humidité relative ($8\$ \times 350 = 2,800\$$), contamination aflatoxines ($25\$ \times 350 = 8,750\$$), en plus de ca pour le suivi des tests dans les localités et les voyages on doit prévoir 4,800\$, Analyse de 300 échantillons pour 2,400\$, **TOTAL 18,750\$**

Acquisition de 01 fluorimètre et accessoires et réactifs (VICAM) : $50,000\$ \times 1 = 50,000\$$

Acquisition de 01 ACCUSCAN et accessoires et réactifs : $11,000\$ \times 1 = 11,000\$$

Acquisition de 01 broyeur (ROMER MILL) : $20,000\$ \times 1 = 20,000\$$

TOTAL = 99,750\$ (STDF = 9,975\$)

Analyse HPLC/UPLC pour tests de confirmation et vérification (activité 4.5) : un nombre d'échantillons sélectionnés parmi ceux analyses par la méthode VICAM et ACCUSCAN seront analyses par HPLC/UPLC dans le laboratoire de LNSP : aflatoxines ($100\$ \times 120 = 12,000\$$) **TOTAL = 12,000\$ (STDF = 1,200\$)**